

POLITIQUE ■ Les élus du Conseil municipal se sont réunis jeudi soir pour la dernière fois de l'année

22/12/2018

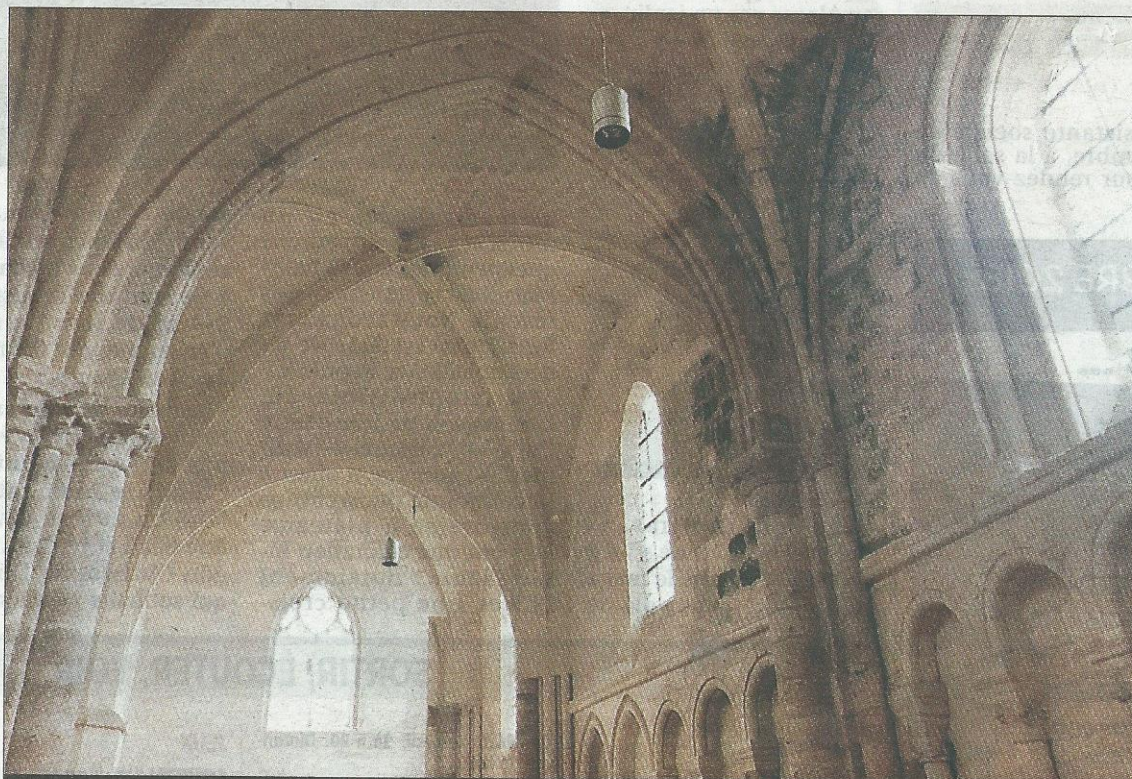
Au chevet de l'église de la Madeleine

Étude préalable à travaux, demande de subventions, ouverture de crédits d'investissement et création de postes étaient à l'ordre du jour.

Frédéric Levent

frederic.levent@centrefrance.com

Le dernier Conseil municipal de l'année s'est réuni, jeudi soir, à Châteaudun. Trente-deux points étaient inscrits à l'ordre du jour et ont suscité peu de débat.



DÉSORDRES. L'église abbatiale de la Madeleine subit régulièrement des infiltrations d'eau. Une étude préalable d'assainissement doit être réalisée pendant 4 mois pour un coût de près de 27.400 €.

tué au sud de l'édifice et de la crypte située sous le chœur. Il y a urgence à intervenir. »

Une étude préalable d'assainissement doit être réalisée. « Elle portera, notamment, sur le traitement de l'humidité affectant la seule crypte, et pourra être, également, complétée par un état sanitaire de l'ensemble des couvertures de l'édifice. Une étude spécifique concernant les fresques de la crypte, située sous le chœur actuel, pourrait, aussi, être réalisée lorsque l'ori-

gine de l'humidité affectant l'édifice sera mieux identifiée. »

La durée prévisionnelle de l'étude est estimée à 4 mois pour un coût de près de 27.400 €. Les élus ont sollicité une subvention de 11.400 € auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) du Centre-Val de Loire. La participation de la Ville s'élèverait à près de 16.000 €.

2 Étude. L'église abbatiale de la Madeleine, classée au titre des monuments historiques depuis 1922, subit régulièrement des infiltrations d'eau. « L'origine reste difficile à déterminer, précise le maire. Ces infiltrations créent des désordres au niveau du déambulatoire bas si-